



**Numéro et objet de la
délibération**

2023_04_01

FINANCES

COMPTE DE
GESTION 2022

RAPPORTEUR :

Manon CROUSIER

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU C.C.A.S. DE LAUDUN-L'ARDOISE
Séance du 06 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 06 avril, à 18h30, le Conseil d'Administration du CCAS de cette commune convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au CCAS, sous la présidence de Manon CROUSIER, Vice-Présidente.

Étaient présents : Mesdames Manon CROUSIER, Vice-Présidente, Jocelyne MOSCATO, Chantal DI GLORIA, Simone GRAVIER et Messieurs Aimeric NAVEZ, Christian GILLES

Avaient donné procuration : Madame Myriam IGHIR à Monsieur Aimeric NAVEZ, Monsieur Yves CAZORLA à Madame Manon CROUSIER

Était absent : Monsieur Moustapha BEN ABBES

Secrétaire de séance : Madame Jocelyne MOSCATO

Le compte de gestion, transmis par le comptable public, fait ressortir pour l'exercice 2022 des éléments strictement identiques au Compte Administratif correspondant.

Il est proposé d'arrêter le compte de gestion 2022 du comptable public qui n'appelle aucune observation, ni réserve.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE ledit compte de gestion ci-joint en annexe à la présente délibération :

Réalisations	Résultat de clôture 2021	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Section de fonctionnement	50 362,14 €	-23 645,07 €	26 717,07 €
Section d'investissement	2 902,81 €	-2 829,99 €	72,82 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Copie certifiée conforme,

Laudun-L'Ardoise, le 06 avril 2023,

La Vice-Présidente,

Manon CROUSIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. A cet effet, le tribunal administratif territorialement compétent peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.